

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LE MAIRE DE LISSIEU	
Vu la date de dépôt du 15/05/2023	
Adressée par	Monsieur Rafael IMANE Madame Afsana RUSTAMOVA 5 rue pasteur 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
Concernant	Construction d'une maison individuelle
Destination(s) - sous-destination(s)	Habitation - Logement
Surface de plancher créée	210,00 m ²
Adresse du terrain	29 chemin de la Clotre à Lissieu
Références cadastrales	117 A 2104


Permis de construire
Numéro :
PC 069 117 23 00017
du registre de la Mairie

REJET TACITE
Arrêté n°2023-191

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé le 15 mai 2023 à la mairie de Lissieu un dossier de Permis de construire, pour un projet de construction d'une maison individuelle, situé 29 chemin de la Clotre à Lissieu.

Par courrier en date du 9 juin 2023, notifié par la poste le 21 juin 2023, nous vous avons informé que votre dossier n'était pas complet et qu'en application de l'article R. 423-39 du Code de l'urbanisme, vous avez jusqu'au 21 septembre 2023 pour adresser les pièces à la Mairie afin de compléter votre dossier.

Je suis au regret de vous annoncer que n'ayant rien reçu à ce jour, votre demande a été automatiquement rejetée et que son instruction est désormais close.

Ainsi, si vous souhaitez réaliser votre projet, vous devrez déposer au préalable une nouvelle demande de Permis de construire auprès de nos services.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Lissieu, le 26/09/2023

Le Maire,



Charlotte GRANGE